

# Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social

## Protection Judiciaire de la Jeunesse

### Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris

Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

site : [www.snpespjj-fsu.org](http://www.snpespjj-fsu.org) Mél : [Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr](mailto:Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr)



Paris le 2 novembre 2009

#### DECLARATION LIMINAIRE AU CTPC DU 3 NOVEMBRE 2009

Depuis longtemps nous alertons la direction de la PJJ sur la situation des services et des personnels : une situation faite de désarroi, d'incertitudes, souvent de souffrance. L'évènement survenu à la direction départementale de Paris en est l'illustration dramatique.

Aujourd'hui, après le boycott de plusieurs CTP, vous acceptez d'examiner spécifiquement la question des conditions de travail. Vous acceptez aussi de faire un premier état des lieux des restructurations.

C'était un préalable car nous sommes convaincus que la marche forcée des restructurations joue fortement sur les conditions de travail des personnels. Les restructurations se font brutalement, en l'absence de toute lisibilité, de compréhension du sens et mettent généralement les personnels devant le fait accompli.

Parallèlement, la transformation profonde des missions, la disqualification des savoir-faire professionnels accentuent le malaise et dégradent encore davantage les conditions de travail.

Les documents fournis pour la préparation de ce CTPC sont nombreux, denses, mais ne contiennent pas d'analyses. C'est ce que nous comptons faire avec vous aujourd'hui afin que ce CTP ne reste pas purement formel.

Nous souhaitons évoquer les répercussions concrètes des réorganisations et restructurations sur le quotidien des personnels et sur les conditions d'exercice des missions c'est-à-dire faire un véritable bilan.

Nous pensons qu'un tel bilan impose l'arrêt de cette fuite en avant pour s'interroger sur le bien fondé des projets envisagés. A cet égard, la mise en place d'un observatoire sur les conditions de travail risque de ne pas suffire.

**Aujourd'hui, la situation de la PJJ est telle qu'une réflexion globale est incontournable, c'est pourquoi, dans l'immédiat, le SNPES PJJ vous demande de suspendre les restructurations.**